



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 23 juin 2025
Présidence de Mme Charlotte Mathis

Préavis n° 1331/2025 Rapport de gestion 2024

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2024 (préavis municipal no 1331/2025)
- vu le rapport de la Commission de gestion

décide

- I. D'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2024
- II. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

La Secrétaire

Charlotte Mathis

Danahé Palmon

